



**Rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil**  
concernant  
le bilan des festivités du Bicentenaire 2014

(Du 4 février 2015)

---

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

### **RÉSUMÉ**

*Le 12 septembre 1814, la Confédération a accepté le canton de Neuchâtel comme 21<sup>e</sup> canton suisse. Le Conseil d'Etat a souhaité mettre en œuvre différentes actions et manifestations permettant de commémorer cet événement avec la population, les cantons et la Confédération, ceci notamment au travers d'un vaste appel à projets.*

*Ce sont au final 20 projets, retenus par un jury ad hoc, qui ont composé la programmation des festivités du Bicentenaire 2014, auxquels il faut ajouter une présence à Berne, le 10 septembre, avec les cantons bicentenaires de Valais et Genève, ainsi qu'une journée officielle, le 12 septembre.*

*Le budget de 1.8 million de francs réparti à raison de 900.000 francs pour l'Etat via un crédit-cadre accordé par le Grand Conseil et 900.000 francs environ par des sponsors privés a été entièrement respecté et bouclé sur un solde positif de 83.722 francs, réparti pour moitié entre les deux sources d'apports.*

*Le bilan des festivités est également positif, la qualité et la diversité des projets ayant été au rendez-vous. On estime par ailleurs le nombre de visiteurs pour l'ensemble des festivités du Bicentenaire à plus de 30.000 personnes. L'organisation prévue offrait cependant une capacité d'accueil supérieure, y compris en transports publics.*

### **1. INTRODUCTION**

Le présent rapport a pour but de mettre un terme au dossier "Bicentenaire 2014" ouvert au printemps 2012 par le Conseil d'Etat. Il présente différents volets, à savoir organisation, bilan des projets, communication, transports, ainsi que finances.

Chaque porteur de projet a remis un rapport au comité de pilotage du Bicentenaire au terme des festivités. Afin de faciliter la lecture du présent document, seuls quelques passages ont été reproduits intégralement.

## 2. RAPPEL HISTORIQUE

Le 12 septembre 1814, la Diète fédérale réunie à Zurich admet la principauté de Neuchâtel dans la Confédération suisse, comme 21<sup>e</sup> canton, en même temps que les cantons du Valais (20<sup>e</sup>) et de Genève (22<sup>e</sup>).

Les actes de réunion de ces cantons ont été signés ultérieurement, soit les 19 mai 1815 (Neuchâtel et Genève) et 4 août 1815 (Valais), la signature du Pacte fédéral du 7 août 1815 entérinant définitivement ces admissions, ceci expliquant la manière différente de fêter cet anniversaire dans les deux autres cantons (du 31 décembre 2013 au 19 mai 2015 pour Genève et durant toute l'année 2015 pour Valais).

## 3. CONCEPT DU BICENTENAIRE 2014

### 3.1. Appel à projets et objectifs

Le Conseil d'Etat avait décidé de "lancer un appel à projets, afin de favoriser les échanges et de susciter un maximum l'intérêt de chacun, particuliers, professionnels, associations, collectivités publiques telles qu'écoles, régions et communes." (extrait du concept et règlement, 28 mars 2013). Les autorités avaient en effet à cœur de pouvoir mettre en avant la créativité de la population du canton de Neuchâtel. Dans l'idéal, les festivités devaient se répartir de manière équitable sur le territoire cantonal et s'adresser à l'ensemble de la population. Par ailleurs, ce n'était que sur la base de l'appel à projets qu'il resterait une empreinte ou non du Bicentenaire 2014 ou qu'un projet véritablement innovant ferait trace dans les mémoires.

Les objectifs posés étaient les suivants:

- permettre de (re)découvrir la date du 12 septembre 1814 et sa signification,
- étudier le chemin parcouru en deux siècles,
- favoriser le débat sur les liens présents et à venir entre Neuchâtel et la Suisse, voire hors frontières,
- revisiter l'histoire de la double appartenance de Neuchâtel, à la fois canton suisse et principauté prussienne,
- s'appuyer sur cette date historique pour faire rayonner le canton hors de ses frontières,
- donner l'occasion à la population, toutes générations confondues, de se rencontrer en mettant en exergue ce pan de l'histoire neuchâteloise,
- savoir transcrire l'histoire dans le présent et dans la société actuelle en se montrant innovant,
- laisser une empreinte durable.

### 3.2. Dates des festivités

Le principe de départ exposé au Grand Conseil selon le rapport du 28 janvier 2013 a été respecté pour l'essentiel, à savoir une concentration des festivités sur le week-end des 12, 13 et 14 septembre 2014.

- **Vendredi 12 septembre:** journée officielle dans le canton, avec des invités issus notamment des cantons et de la Confédération.
- **Samedi 13 et dimanche 14 septembre:** festivités populaires dans le canton. Ce fut le cas puisqu'elles ont été réparties entre Môtiers, Evologia à Cernier, Neuchâtel, Engollon, la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel, et la Vallée de La Brévine (avec point central au Cerneux-Péquignot).

Une présence commune aux trois cantons jubilaires, à savoir Valais, Neuchâtel et Genève, a été mise sur pied à Berne, sur la Place fédérale, durant la session d'automne 2014, comme annoncé. Elle s'est déroulée le **mercredi 10 septembre**.

D'autres manifestations ont eu lieu avant le week-end phare:

- **Samedi 1<sup>er</sup> mars**: 30<sup>e</sup> marche du 1<sup>er</sup> mars – édition spéciale du Bicentenaire, dans tout le canton.
- **Vendredi 16 mai**: 200 ans de chansons: concert des écoliers neuchâtelois et de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel 2014, à Neuchâtel.
- **Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 août**: Tournois de football de parlementaires, de juniors et rencontre culturelle des parlements, à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.
- **Du lundi 8 au vendredi 12 septembre**: +/-200: Manufacture, à Neuchâtel.
- **Jeudi 11 septembre**: Parlement rajeuni et féminisé, à Neuchâtel.

### 3.3. Mise en œuvre

L'appel à projets a débuté le 28 mars 2013 avec un délai de dépôt des dossiers au 4 juin 2013. La diffusion de l'existence de ce concours, ainsi que de son règlement, s'est faite via la presse, mais aussi par un courriel envoyé aux cercles scolaires, aux hautes écoles, ainsi qu'aux communes.

Au final, 55 dossiers ont été soumis à l'appréciation du jury du Bicentenaire. Sur cette base, 20 ont été retenus, correspondants à une grille d'analyse précise, ainsi qu'aux moyens financiers réunis à ce moment-là.

Une fois les lauréats connus, chaque comité a mis en place sa propre organisation, suivi par la cheffe de projet du Bicentenaire, voire par des membres du comité de pilotage notamment pour le plus important d'entre eux, à savoir "Par Monts et par Vaux".

Le comité de pilotage s'est chargé par ailleurs de créer un concept pour la communication générale, ainsi qu'une offre en transports publics étoffée. Il a également mis sur pied la journée intercantonale à Berne et la journée officielle du 12 septembre.

## 4. ORGANISATION

### 4.1. Organes

#### 4.1.1. Comité de pilotage du Bicentenaire

La chancellerie d'Etat s'est vu confier la préparation et l'organisation des festivités du Bicentenaire 2014. Elle a reposé sur un comité de pilotage, une cheffe de projet et une association.

Le comité de pilotage a travaillé sous l'égide du Conseil d'Etat, et plus particulièrement, de sa présidence. Il a eu pour mission de superviser et/ou d'organiser les festivités du Bicentenaire. Il a été mis sur pied au sein de l'administration cantonale et a été présidé par Mme Séverine Despland, chancelière d'Etat. En étaient membres, Mmes et M. Zsuzsanna Béri, cheffe du service des affaires culturelles; Pascal Fontana, secrétaire général de la chancellerie d'Etat; Corinne Tschanz, chargée de communication de l'Etat; Dominique Guyot, cheffe de projet du Bicentenaire.

Le comité de pilotage s'est réuni à 25 reprises entre octobre 2012 et décembre 2014.

#### **4.1.2. Conseil scientifique**

Un "Conseil scientifique", formé de MM. Didier Berberat, conseiller aux Etats; Laurent Favre, conseiller national; François Hainard, professeur de sociologie à UniNE; Lionel Bartolini, archiviste cantonal et Thierry Christ, historien, s'était penché sur le sens à donner à la commémoration, avant le démarrage des travaux proprement dits. Il s'agissait notamment de sensibiliser la population à son passé et de resserrer des liens communautaires.

#### **4.1.3. Association "Neuchâtel Bicentenaire 2014"**

L'association "Neuchâtel Bicentenaire 2014", présidée par M. Laurent Favre, alors conseiller national, avait pour buts de soutenir la réalisation des manifestations et actions organisées dans le cadre du Bicentenaire et de récolter des fonds destinés à financer lesdites manifestations.

Elle regroupait les membres suivants: Mmes et MM. François Hainard, professeur de sociologie à UniNE, vice-président; Didier Berberat, conseiller aux Etats; Raphaël Comte, conseiller aux Etats; Silvia Praz, conseillère communale, La Tène; Nathalie Schallenberger, conseillère communale, La Chaux-de-Fonds; Armand Blaser, conseiller communal, Val-de-Ruz; Daniel Kramer, conseiller communal, Saint-Aubin-Sauges; Christian Mermet, conseiller communal, Val-de-Travers; Miguel Perez, conseiller communal, Le Locle; Marie-Thérèse Bonadonna, déléguée culturelle, Club 44, La Chaux-de-Fonds; Christian Binggeli, président de la 1<sup>ère</sup> équipe de Neuchâtel Xamax FCS; Dominique Guyot, cheffe de projet du Bicentenaire, secrétaire-trésorière de l'association.

L'association s'est réunie à 4 reprises.

La recherche de fonds a été couronnée de succès puisque l'objectif fixé à 900.000 francs a été légèrement dépassé avec un montant final de 910.660 francs. Les partenaires suivants ont soutenu les projets du Bicentenaire: Loterie romande, Vitéos, BCN, Groupe E, Philipp Morris, TransN, DIXI, Pour-cent culturel Migros, CCAP, Office des vins et des produits du terroir, La Poste.

#### **4.1.4. Jury du Bicentenaire**

Un jury du Bicentenaire a également été constitué. Il a œuvré durant deux jours, en juin et en août 2013. Le jury a eu pour tâche de choisir les projets qui allaient constituer les festivités du Bicentenaire 2014 parmi 55 dossiers reçus, fruits de l'appel à projets populaire lancé par le Conseil d'Etat.

Il était composé de: Mmes et MM. Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, présidente; Alexandre Houlmann, président de la commission parlementaire de suivi "Bicentenaire 2014", vice-président du jury; Brigitte Bachelard, directrice générale de la Haute Ecole Arc; Lionel Bartolini, archiviste cantonal; Roberto Betti, directeur du Centre culturel neuchâtelois – Théâtre du Pommier; Christian Binggeli, président de la 1<sup>ère</sup> équipe de Neuchâtel Xamax FCS, membre de l'association "Neuchâtel Bicentenaire 2014"; Marie-Thérèse Bonadonna, déléguée culturelle du Club 44, membre de l'association "Neuchâtel Bicentenaire 2014"; Yann Decnaeck, président de l'Association des communes neuchâteloises; Laurent Favre, alors conseiller national, président de l'association "Neuchâtel Bicentenaire 2014"; François Hainard, professeur de sociologie à UniNE, vice-président de l'association "Neuchâtel Bicentenaire 2014"; Corinne Stehlin, coordinatrice Littoral et responsable publications, Tourisme neuchâtelois.

#### **4.1.5. Commission parlementaire de suivi du Bicentenaire**

Une commission parlementaire de suivi du Bicentenaire a également été mise sur pied, présidée par M. Alexandre Houlmann. Elle était composée de Mmes et MM. Mary-Claude Fallet, Sabrina Rinaldo, Sylvia Schulé, Laurence Vaucher, Lucas Fatton, Fabien Fivaz, Alain Gerber, Olivier Haussener, Jean-Bernard Wälti et Thomas Perret. Elle s'est réunie à cinq reprises entre mars 2013 et novembre 2014, afin de suivre l'évolution des travaux.

### **5. BILAN DES FESTIVITES**

Le bilan des festivités est positif, la qualité et la diversité des projets ayant été au rendez-vous. On estime le nombre total de visiteurs à plus de 30.000 personnes, dont 5000 personnes pour les manifestations hors week-end du Bicentenaire.

Au-delà de ce bilan chiffré, il convient de donner un point de vue global: les festivités ont débuté avec succès à la "Marche du 1<sup>er</sup> mars", cela s'est confirmé au "Concert des écoliers et de l'ESN", le 16 mai, et s'est poursuivi avec chaque projet ciblé: "Manufacture" et ses conférences au Swiss Creative Center, "Le parlement rajeuni et féminisé" et ses 115 jeunes engagés, les 160 fontaines décorées et animées à travers le canton, "200 ans de métissage" et son échange entre communautés. Les spectacles sis sur les sites de Môtiers et d'Evologia à Cernier ont connu une très belle fréquentation, beaucoup de spectateurs ont salué la qualité des prestations proposées, à commencer par "Place Two Bi(centenaire)" et sa revue historique délirante, les films "Les Images parlent" et "1814: Neuchâtel en Suisse" ou encore les deux capsules "Mozart est italien / Faust", et, bien sûr, le grandiose spectacle pyromélodique "Le pays fabuleux de Neuchâtel". Il en est de même des sentiers didactiques ou de "Slow Val" et ses 27 km de routes fermées à la circulation. Le "Festin neuchâtelois du Bicentenaire" a enthousiasmé les papilles des participants. Un des projets les plus discrets, "Roman d'école", avait cependant à sa tête un responsable heureux du résultat puisque les élèves sont allés au bout de leur engagement. Et pour finir, le projet "Par Monts et par Vaux" a tenu ses promesses: il y avait bien un air de 1814 qui flottait à Môtiers et Evologia à Cernier, de par les costumes et décors réalisés, les nombreuses animations pour enfants, les légumes d'antant semés et récoltés avec soin par des classes d'écoliers, les mets et musiques d'époque.

#### **5.1. Bilan des projets**

##### **Samedi 1<sup>er</sup> mars: "30<sup>e</sup> marche du 1<sup>er</sup> mars – édition spéciale du Bicentenaire 2014"**

Organisateurs: Association "Marche du 1<sup>er</sup> mars", Mme Catherine Huther, présidente et MM. Alexandre Houlmann et Rémy Gogniat.

L'originalité de cette édition spéciale a été d'offrir un parcours en étoile, partant de chaque district, avec un conseiller d'Etat à chaque branche. Elles ont toutes convergées vers Valangin, avant de repartir pour le Château de Neuchâtel, puis pour la bien-nommée Place du 12-Septembre afin d'y tenir les officialités, en commun pour la 1<sup>ère</sup> fois avec la Ville de Neuchâtel. La soirée s'est déroulée à Valangin, sous tente, avec fondue au menu. Le succès a été au rendez-vous de cette édition, malgré un temps plutôt maussade, puisque 1.500 marcheurs y ont pris part. De nombreuses animations (neuf groupes) ont par ailleurs égayé la marche, offrant ainsi "un événement festif, fédérateur, sportif et convivial, sous le signe de la cohésion cantonale et dans un esprit républicain", selon l'appréciation des organisateurs.

## **Vendredi 16 mai: "200 ans de chansons: concert des écoliers neuchâtelois et de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel 2014"**

Organisateurs: MM. Luc Aeschlimann, délégué à l'éducation musical du canton et Emmanuel de Bourgnicht, administrateur de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN).

Ce type de concert existe depuis l'an 2000. La spécificité de cette édition résidait dans le programme des chants et pièces proposé, issu du répertoire neuchâtelois ou en lien avec la thématique du Bicentenaire. Ce projet a subi de grandes modifications, des changements intervenus à la direction de l'ESN ayant laissé apparaître un budget mal évalué et un projet disproportionné. Il est ainsi passé de trois concerts réunissant à chaque fois entre 400 et 1000 écoliers et un orchestre de 50 musiciens, à un seul concert, à la patinoire de Neuchâtel, avec 900 enfants et 27 musiciens. Le concert donné a cependant connu beaucoup de succès puisqu'il a réuni un public de 3000 personnes.

Selon les organisateurs, ce projet a permis de "découvrir un répertoire musical et un vocabulaire local, (de) rapprocher les générations, (de) chanter en famille... autant d'effets fédérateurs découverts par les jeunes artistes de cette manifestation et de leurs enseignants (...)" La présence d'une centaine d'entre eux à la journée officielle du 12 septembre a également été très appréciée.

## **Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 août: "Tournois de football de parlementaires, de juniors et rencontre culturelle des parlements"**

Organisateurs: M. Alexandre Houlmann, député, pour la partie "Tournoi des parlementaires", et M. Christian Binggeli, président de la 1<sup>ère</sup> équipe de Neuchâtel Xamax FCS, pour la partie "Tournoi des juniors".

"Cette 29<sup>e</sup> édition du Tournoi des parlements qui se déroulait pour la seconde fois en terre neuchâteloise et à La Chaux-de-Fonds a tenu toutes ses promesses", selon les organisateurs. En effet, 20 cantons ont été représentés par autant d'équipes de football, donnant ainsi lieu à une rencontre sportive et amicale de haute tenue. A noter que la coupe a été remportée par l'équipe du Valais. Le vendredi soir a eu lieu un repas de gala, offert à l'ancienne usine électrique de La Chaux-de-Fonds, suivi par un concert donné par le tromboniste Samuel Blaser et son groupe, intitulé "Round about 1814".

Le dimanche 24 août, le Stade de la Maladière à Neuchâtel a accueilli le tournoi des juniors réunissant 12 équipes de juniors C et D. Il s'est fort bien déroulé, malgré un public éparé. Les jeunes joueurs (et leurs parents) ont particulièrement apprécié le fait que chaque participant reçoive une tenue complète de football sur laquelle figurait l'écusson de son club ainsi que le logo du Bicentenaire.

## **Du lundi 8 au vendredi 12 septembre: "+/- 200: Manufacture"**

Organisateur: M. Xavier Comtesse, directeur du Swiss Creative Center.

Le projet, appelé au départ "+/- 200: le cœur des entreprises neuchâtelaises en images", a connu différents développements, mais le thème de base, l'entreprise et la machine, en est resté le fil rouge. Au final, des conférences et une exposition basée sur le livre "Ieporello" traitant de la manufacture, choisie comme représentative du tissu industriel cantonal puisqu'environ 45% des travailleurs sont employés dans une manufacture. Large sourire du côté de l'organisation puisque "la fréquentation a été au-delà des prévisions (par le nombre et la qualité des participants) et le public a largement débattu des enjeux présentés aux conférences qui se sont succédées tout au long de la semaine". A noter que c'est le seul projet qui a traité d'un sujet économique. L'originalité résidait dans l'approche passé-présent-futur, rejoignant ainsi les préoccupations du Swiss Creative Center.

## **Jeudi 11 septembre: "Parlement rajeuni et féminisé"**

Organisateur: M. Jean-Bernard Wälti, député.

Le doyen du Grand Conseil avait émis l'idée de rapprocher les jeunes de la politique par l'organisation d'une session parlementaire particulière. Dès lors, chaque députée et député du Grand Conseil a été remplacé par un jeune homme ou une jeune femme (entre 12 et 20 ans), du sexe opposé au sien, du même district et hors de sa famille proche. Il en est résulté un Parlement rajeuni et féminisé, composé de 86 jeunes filles et de 29 jeunes hommes. La session a été préparée lors de séances préalables qui ont permis le dépôt de 25 pétitions, soumises au vote des députées et députés d'un jour. Parmi celles-ci, sept ont été soumises à la Commission des pétitions et des grâces du Grand Conseil, qui décidera alors de les soumettre ou non au législatif cantonal. Le mot final pour l'organisateur: " (...) Magnifique prestation, tous les médias se sont plus à relever que les 115 jeunes députés se sont montrés dignes de l'événement: des propositions souvent pertinentes ont donné lieu à des échanges de qualité."

## **Vendredi 12 septembre: "Couronnement des fontaines par les élèves de l'école obligatoire"**

Organisateurs: M. André Allisson, adjoint au chef de service et Mme Fausta Ferrari, chargée de mission, Service de l'enseignement obligatoire.

Le service de l'enseignement obligatoire a proposé un projet sous forme de clin d'œil à la Fête des fontaines traditionnelles de Môtiers et Buttes, inscrite depuis 2008 au patrimoine culturel immatériel de la Suisse, seule fête célébrée marquant l'entrée du canton dans la Confédération, ceci depuis 1840 environ. Ainsi, 160 fontaines ont été décorées à travers le territoire neuchâtelois, touchant 53 villages ou villes, immortalisées par l'image en "avant/après", expression de l'imaginaire des professeurs et classes des années 1 à 9 dans l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération. Les cortèges ont également donné lieu à des chants et des rondes à l'instar du traditionnel "Picoulet". La manifestation a remporté un grand succès, les parents et familles s'étant rendus en nombre dans les différents villages concernés. Le responsable du projet termine son rapport ainsi: "Ce qui ressort, c'est le sentiment de liesse, du rassemblement des habitants autour d'une manifestation très vivante."

## **Samedi 13 septembre: "200 ans de métissage: visage changeant du canton de Neuchâtel"**

Organisateurs: MM. Christian Beuret, Association des Marchés de l'Univers et Florian Tissot, Forum suisse des migrations (SFM).

Le jury du Bicentenaire avait souhaité associer deux projets abordant la thématique de la migration, mais qui n'étaient pas recevables tels que présentés lors de l'appel à projets. Ainsi, l'Association des Marchés de l'Univers et le Forum suisse des migrations se sont trouvés quelque peu contraints de collaborer sur un seul projet, tout en gardant leurs spécificités. Il en est résulté une journée riche en rencontres, débats, saveurs et spectacles, située dans et autour du Temple du Bas à Neuchâtel, au cœur de la ville et de Capa'Cité. La modeste participation du public à la table-ronde organisée par le Forum suisse des migrations a été compensée par la qualité des intervenants. Les stands des Marchés de l'Univers ont pu bénéficier des visiteurs venus en masse à Capa'Cité, à la grande satisfaction de tous. Pour les organisateurs, ce projet a permis de montrer "l'actualité du brassage et du métissage des populations" et les discussions ont mis en perspective "étrangers d'hier et d'aujourd'hui, frontières d'antan et actuelles."

### **Samedi 13 septembre: "Roman d'école Neuchâtel – Histoire(s)"**

Organisateur: M. Thomas Sandoz, Association Roman d'école Neuchâtel.

L'objectif de ce projet était d'aider des élèves (une classe de Neuchâtel et une de La Chaux-de-Fonds) à concevoir ensemble un texte de fiction qu'ils liraient en public et qui serait publié. Ce but a été atteint, grâce à l'encadrement des écrivains Odile Cornuz et Thomas Sandoz, puisque deux courts romans qui ont pour décor le canton, "Deux garçons pour une fille" et "L'amour est plus fort que tout", ont été rédigés durant le printemps 2014 et lus le samedi 13 septembre sur la scène de la Grange aux Concerts à Evologia.

A noter que la thématique de départ, soit un lien avec le Bicentenaire, a dû être abandonnée en cours de route, les élèves n'arrivant pas à se projeter dans ce thème trop éloigné de leurs préoccupations d'adolescents issus de classes du niveau secondaire. L'organisateur explique cependant que "(...) pour la plupart des élèves, cet exercice a été l'occasion de découvrir l'originalité historique du Canton. L'obligation de situer le récit dans le contexte neuchâtelois a donné lieu à de nombreuses discussions constructives sur les spécificités régionales et de la Suisse en général (...)."

### **Samedi 13 septembre: "Le pays fabuleux de Neuchâtel"**

Organisateurs: SUGYP SA, MM. Nicolas et Jean-Pascal Guinand.

Le projet retenu par le jury avait cela d'intéressant qu'il quittait les bords du lac, lieux traditionnels de tir de feux d'artifice, pour s'implanter dans le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, accueilli par le projet "Par Monts et par Vaux", offrant ainsi au même moment un spectacle nouveau. Aux feux et à la musique s'ajoutaient une histoire racontée, basée sur quatre fables neuchâteloises, ainsi que des projections sur écrans d'eau géants. Le public ne s'y est pas trompé puisqu'environ 9.000 personnes se sont déplacées. Les organisateurs commentent ainsi leurs prestations: "Les retours du public ont tous été très élogieux quant à la qualité du spectacle. L'organisation sur place des pompiers, de la sécurité civile et des administrations communales a été efficace, ce qui nous a permis de proposer un très beau spectacle."

A noter que l'arrivée tardive du public a entraîné du retard sur le début des spectacles. Les deux sites se sont par ailleurs révélés moins adéquats qu'estimés, rendant plus complexe que prévue l'utilisation de la pyrotechnie.

### **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: "Par Monts et par Vaux"**

Organisateurs: les communes de Val-de-Travers et Val-de-Ruz représentées par MM. Christian Mermet et Armand Blaser, conseillers communaux.

Les deux communes proposaient de recréer une ambiance d'époque par des décors, des costumes, de la musique, des animations et des mets typiques. Ce schéma de base, bien que respecté, a été quelque peu perturbé par la proposition du jury du Bicentenaire d'y inclure plusieurs autres projets retenus, afin de les ancrer dans des lieux précis, donnant ainsi cet axe Est-Ouest – ou cet axe des vallées, y compris celles de La Sagne et des Ponts-de-Martel, et celle de La Brévine. Il s'est agi de:

"Place Two bi(centenaire)": représentations sur les deux sites,

"Mozart est italien" et "Faust": représentations sur les deux sites,

"Le pays fabuleux de Neuchâtel": spectacle pyromélodique sur les deux sites,

"Festin neuchâtelois du Bicentenaire": balades culinaires dans les deux sites,



"Roman d'école": une lecture à Evologia,

"Les images parlent": projection du film sur les deux sites,

"1814: Neuchâtel en Suisse": projection du film sur les deux sites,

"Canton de Neuchâtel – 1814-2014 – Deux siècles en Suisse": vente du livre sur les deux sites,

"Médaille du Bicentenaire": vente de la médaille sur les deux sites,

"Les Voi(x/es) de la forêt", sentier forestier: collaboration avec la commune de Val-de-Ruz.

Cela avait pour conséquence heureuse de mettre en valeur ces deux vallées, mais aussi de devoir gérer un projet plus lourd que prévu, d'autant plus que les experts mandatés, ainsi que les artificiers, avançaient des chiffres de fréquentation très élevés (entre 5000 et 10.000 personnes pour Môtiers, et entre 10.000 et 15.000 personnes pour Cernier). Il a fallu dès lors prévoir beaucoup plus d'infrastructures en matière de sécurité, de logistique (stands de nourriture, animations, bénévoles, etc.), sans oublier les parkings et un concept de transport conséquent, sans savoir si les projections correspondraient à la réalité. La mise en place a ainsi été rendue plus complexe qu'initialement estimée. Il faut cependant relever l'excellente collaboration qui a régné entre les différents services des communes et de l'Etat engagés dans ces préparatifs, notamment avec la police neuchâteloise, la protection civile, la défense incendie, les samaritains ou les services des transports et des ponts et chaussées. Les concepts de sécurité établis ont par ailleurs été visés par le service de sécurité civile et militaire de l'Etat.

### **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: "Place Two Bi(centenaire)"**

Organisateur: Compagnie L'outil de la ressemblance, par M. Robert Sandoz.

A chaque commémoration, un grand spectacle théâtral (Festspiel). Celui du Bicentenaire aura marqué les mémoires, non pas par son nombre de figurants ou ses changements de décors, mais bien par son esprit, son contenu et la qualité de jeux de ses acteurs, Adrien Gygax et Robert Sandoz. Le public l'a bien compris et a largement répondu présent à chacune des représentations, que ce soit durant le week-end de festivités ou lors des autres représentations de la tournée, puisque cette hilarante fresque historique s'est déplacée dans tout le canton avec son drôle de container ambulant. Au final, 2600 personnes ont vu le spectacle. La gageure d'être seul sur scène durant 1h15 pour parler de l'Histoire neuchâteloise tout en conservant l'intérêt des spectateurs a été magnifiquement tenue. Le metteur en scène dresse un bilan enthousiaste: "(...) Les retours et critiques ont été élogieux. Non seulement les gens ont ri et réfléchi, mais ils ont été aussi touchés par le fait que nous nous rendions dans leur village, au cœur de leur quotidien, mais surtout par le fait que nous leur parlions de leur histoire."

### **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: Mozart est italien / Faust**

Organisateur: Compagnie LEG / Léonore Guy.

Il s'est agi de deux courts spectacles (des "capsules" d'environ 20 minutes) proposés par une danseuse, Mme Léonore Guy, et une pianiste, Mme Manon Gertsch, toutes deux Neuchâteloises expatriées à Bruxelles. Le clin d'œil au Bicentenaire avait comme point de départ un lied de Schubert composé en automne 1814. Le travail des artistes a été d'offrir une approche contemporaine à deux œuvres classiques. Le projet s'est trouvé en danger lorsque Mme Gertsch a dû s'en retirer pour raison de santé. Finalement, une autre pianiste, Mme Anne Vandewalle, a pu la remplacer au pied levé. Le résultat a été à la hauteur, puisque, comme le relève Mme Guy, "les nombreux et chaleureux applaudissements et la présence de classes d'âge les plus variées sont la plus belle marque de reconnaissance que nous pouvions espérer."

### **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: "1814: Neuchâtel en Suisse"**

Réalisation: Point Prod SA, par Mme Marie Carrard, productrice; M. Laurent Graenicher, réalisateur; Mme Séverine Cattin, chargée de production/rechercheur.

C'est un film grand public de 8 minutes permettant de comprendre la date du 12 septembre 1814 à la lumière de 2014. Ce format court avait séduit le jury du Bicentenaire car il était évident que la date fêtée n'était de loin pas la plus connue des Neuchâtelois en regard de celle du 1<sup>er</sup> mars 1848. Il était donc nécessaire de permettre au plus grand nombre de découvrir les tenants et aboutissants de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération. Il en est résulté un film facile d'accès et clair qui a notamment été mis à disposition du service de l'enseignement obligatoire et de chaque visiteur du site Internet du Bicentenaire avant les festivités de septembre.

Ce film a été projeté en public à diverses reprises, couplé avec le film "Les images parlent". Ce point est exposé ci-dessous.

### **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: "Les images parlent"**

Réalisation: Nouvelle vague factory, par MM. Olivier Kohler et François-Michel Schweizer, avec la participation du cinéaste Jacob Berger.

C'est un film d'auteur de 58 minutes mettant en valeur les richesses culturelles et historiques du canton à travers des images d'archives. Il propose ainsi une rétrospective aléatoire de la vie du canton par l'entremise d'images d'archives parfois inédites (RTS, Cinémathèque suisse, Département audiovisuel à La Chaux-de-Fonds (DAV), etc.): De la révolution de 1848 à Expo.02, des grandes épopées européennes de Neuchâtel Xamax à la splendeur des joyaux horlogers exportés dans le monde entier, ce film révèle la richesse et le rayonnement du canton par une immersion dans le passé. Ce film a connu un réel succès, le public s'est montré enthousiaste tant durant les projections qu'à la sortie. Il a su toucher car il porte une part de nostalgie, d'humour, d'émotion, de souvenirs qui résonne en chaque spectateur.

Des projections supplémentaires (8 séances réparties entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Ruz) ont été organisées pour les deux films du Bicentenaire.

### **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: "Les Voix/voies de la forêt"**

Organisateurs: M. Pierre Alfter, ingénieur forestier; comité d'organisation présidé par M. Christian Hostettler, conseiller communal à Val-de-Ruz.

Il s'agit là de l'une des deux réalisations durables du Bicentenaire 2014, à savoir un sentier forestier d'une longueur d'environ 900 mètres, aménagé en boucle, présentant différents aspects liés aux forêts du canton et de leur évolution au cours des 200 dernières années. Le sentier est agrémenté de trois places de pique-nique, dont deux avec place de jeux. Un tronçon de plus de 150 mètres est aménagé de manière à ce que les personnes à mobilité réduite puissent également profiter d'une partie des infrastructures créées.

Ce projet a failli ne pas voir le jour tant pour des questions d'opposition privée qu'en raison de conditions météorologiques désastreuses qui ont empêché la réalisation d'une partie des travaux. Au final, seul l'accès pour les personnes à mobilité réduite doit encore être préparé. La conclusion revient à M. Alfter: "Notre espoir est que ce sentier survive plusieurs décennies afin que lors du 250<sup>e</sup> au moins, une manifestation soit organisée autour du chêne du Bicentenaire permettant à nouveau de mesurer le chemin parcouru par notre canton."

## **Samedi 13 et dimanche 14 septembre: "Aux confins du 200<sup>e</sup> sur la frontière franco-neuchâteloise"**

Organisateur: M. Jean-Maurice Gasser, Association Vallée de La Brévine – Sibérie de la Suisse et président du Comité d'organisation.

L'autre réalisation durable du Bicentenaire 2014 est un second sentier appelé communément "sentier des bornes-frontières" puisqu'il s'agit d'un chemin de randonnée thématique balisé, tracé le long de la limite territoriale du canton. Il rappelle ainsi l'histoire neuchâteloise grâce aux différentes bornes qui marquent la frontière. Il a ainsi été inauguré durant le week-end de septembre du Bicentenaire, donnant lieu à des promenades guidées, des repas du terroir et autres animations. Le succès a été au rendez-vous, dépassant les espérances des organisateurs. De plus, "(...) le tracé de notre "Sentier des Bornes" représente un élément durable pour notre Vallée dans son désir d'amélioration et de mise en valeur de ses outils touristiques."

## **Dimanche 14 septembre: "Slow-Val – Découvrez le centre équilibré du canton de Neuchâtel"**

Organisateurs: Communes de Brot-Plamboz, de La Sagne et des Ponts-de-Martel.

Il s'est agi de mettre en avant une particularité de la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel, à savoir que le centre équilibré du canton se situe à Petit-Martel. La visite de cette curiosité géographique a ainsi été intégrée à une manifestation déjà existante, "A nous la chaussée !", mais revue pour l'occasion tant dans le parcours mis à disposition des usagers à mobilité douce, que par les nombreux stands de nourriture et d'animations en lien avec le Bicentenaire (jeux anciens, questionnaire historique, démonstrations de métiers d'antan, etc.), le tout organisé par les sociétés locales de la vallée. Le succès de la manifestation "Slow-Val" a été à la hauteur des attentes, voire même plus, les participants étant estimés à environ 5000 personnes, dont nombre d'entre elles n'habitent pas la vallée. La satisfaction est également de mise quant à l'organisation, la sécurité, la gestion des déchets ou l'utilisation tant des transports publics que des parkings. Si bien que: "Après une expérience si positive, (les communes organisatrices) sont motivées pour mettre sur pied une nouvelle édition de cette manifestation de mobilité douce qui s'étend désormais sur une boucle de 27 kilomètres (...)."

## **Dimanche 14 septembre: "Festin neuchâtelois du Bicentenaire"**

Organisateur: M. Michel Vuillemin, président de l'Association Festin neuchâtelois.

Le concept de Festin neuchâtelois, existant depuis le Millénaire de la Ville de Neuchâtel, a été adapté aux festivités du Bicentenaire. Il s'est décliné en trois volets: le premier étant une table ronde, intitulée "Festin du Bicentenaire en pays neuchâtelois: de la légitimité historique à la cohésion cantonale", avec pour intervenants MM. François Hainard, Michel Schlup, Michel Vuillemin et Daniel Fazan; le second volet, un guide sur l'histoire des festins neuchâtelois des siècles derniers au travers de commerces et d'établissements emblématiques du canton et présentant des menus ayant dessiné la tradition culinaire et gastronomique de la région, rédigé par MM. Michel Schlup, historien, Alexis Chaloupka, historien de l'art et Michel Vuillemin.

Le troisième volet fut celui du festin neuchâtelois. Tout en gardant le volet "festin dans les restaurants participants", il est devenu "Festin neuchâtelois du Bicentenaire en balades" dans les sites de Môtiers et d'Evologia à Cernier, ayant été intégré au projet "Par Monts et par Vaux". Il s'agissait en effet de ne pas cantonner les convives dans un seul lieu, en-dehors de la fête, mais bien de les intégrer aux animations des sites. Par ailleurs, un prix populaire a pu être offert aux quelque 500 convives inscrits (331 personnes à Môtiers et 175 personnes à Evologia à Cernier). Selon les organisateurs, "malgré les difficultés rencontrées en cours de route, le bilan général est positif".

## **Médaille du Bicentenaire: "De fil en aiguille, le pays se construit"**

Organisateurs: MM. Jules Aubert et Léo Kienholz, étudiants.

Ces deux jeunes étudiants passionnés d'histoire neuchâteloise ont souhaité laisser une trace par la création d'une médaille du Bicentenaire, à l'instar des autres commémorations. Le graphisme de la médaille a été réalisé par une classe de 3<sup>e</sup> année en gravure à l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds dans le cadre d'un concours. C'est celui d'Eloi Perregaux-Dielf, intitulé "De fil en aiguille, le pays se construit", qui a été retenu pour son originalité et son audace. En bronze patiné, 2000 médailles ont été frappées par une entreprise des Montagnes neuchâteloises.

## **Livre du Bicentenaire: "Canton de Neuchâtel – 1814-2014 – Deux siècles en Suisse"**

Editeur: Editions du Belvédère, par M. Emmanuel Vandelle.

C'est un ouvrage très riche qui réunit les événements et les faits de société les plus marquants des deux premiers siècles pleinement suisses de notre canton. Conçu pour être accessible à un large public, l'éditeur a su s'entourer d'un comité éditorial de qualité, emmené par M. Jean-Pierre Jelmini, historien chevronné, et composé de MM. Lionel Bartolini, archiviste cantonal; Jacques Bujard, conservateur cantonal des monuments et sites du canton; Philippe Henry, professeur honoraire d'histoire à UniNE; Jean-Daniel Morerod et Laurent Tissot, tous deux professeurs ordinaires d'histoire à UniNE. Au final, ce ne sont pas moins de 17 rédacteurs qui ont pris part à cet ouvrage.

## **Mercredi 10 septembre: Journée intercantonale à Berne**

Organisateurs: Chancelleries des cantons du Valais, de Neuchâtel et de Genève.

Les cantons du Valais, de Neuchâtel et de Genève ont pour point commun d'avoir été admis dans la Confédération en même temps, le 12 septembre 1814. Afin de fêter cet événement à sa juste valeur, les cantons ont organisé une manifestation le mercredi 10 septembre 2014 sur la Place fédérale à Berne.

Le projet de structure retenu, "Agora", jouait sur la transparence et l'ouverture. De plus, il a permis aux cantons d'honorer leurs illustres représentants en affichant sur la ceinture périphérique de la tente huit portraits de personnalités décédées ou vivantes de chacun des trois cantons.

Le gouvernement neuchâtelois avait choisi de présenter les personnalités suivantes Mmes et MM. Jenny Humbert-Droz, militante féministe et personnalité politique; Agota Kristof, écrivain; Charles-Edouard Jeanneret-Gris "Le Corbusier", architecte; Denis de Rougemont, écrivain, philosophe et professeur; Marie-Thérèse Bonadonna, déléguée culturelle Club 44; Olivia Pedroli, chanteuse; Didier Cuche, sportif et champion du monde de ski; Raphaël Domjan, éco-aventurier et conférencier.

La manifestation a connu un grand succès et a permis d'accueillir environ 600 invités, dont le conseiller fédéral, M. Ueli Maurer, des représentants du Conseil national et du Conseil des Etats, des membres des parlements des trois cantons jubilaires, ainsi que leurs gouvernements in corpore.

Après les officialités, des buffets aux couleurs et saveurs des trois cantons et une animation musicale propre à chacun ont été proposés aux invités.

## Vendredi 12 septembre: Journée officielle du Bicentenaire

Organisateur: Chancellerie d'Etat.

La date historique du 12 septembre 1814 a été soulignée par l'organisation de la journée officielle. Celle-ci a été accueillie par le projet "Par Monts et par Vaux" sur le site d'Evologia à Cernier.

Les 350 invités présents représentaient les milieux politiques, institutionnels, économiques, judiciaires, académiques, culturels, militaires, des médias, des partenaires et des projets du Bicentenaire. A noter que le président de la Confédération, M. Didier Burkhalter, ainsi que des membres des gouvernements de chaque canton, étaient de la fête.

La journée a débuté dans la Grange aux Concerts par une cérémonie officielle lors de laquelle une centaine d'enfants, accompagnés par des musiciens de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, ont apporté un esprit festif. La manifestation s'est poursuivie par un apéritif convivial, puis par un repas aux accents du terroir neuchâtelois servi dans une serre décorée pour l'occasion. Des intermèdes humoristiques ont animé le repas.

Le caractère détendu mais de qualité de la journée a été très apprécié par les invités, l'équilibre ayant été trouvé entre protocole, animations et repas.

### 5.2. Fréquentation

Nous présentons ci-après un récapitulatif de la fréquentation par projet:

Manifestation	Lieux	Fréquentation estimée
30 <sup>e</sup> marche du 1 <sup>er</sup> Mars	Canton	1500
Concert des écoliers et de l'ESN	Neuchâtel	3000
Tournois de football parlementaires et juniors	La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel	500
+/- 200: Manufacture	Neuchâtel	300
Parlement rajeuni et féminisé	Neuchâtel	500
Couronnement des fontaines	Canton	3000
200 ans de métissage	Neuchâtel	Public de Capa'Cité
Sentier forestier - inauguration	Engollon	400
Pays fabuleux de Neuchâtel	Môtiers et Cernier	9000
Par Monts et par Vaux Place Two Bi(centenaire) Mozart est italien / Faust Festin neuchâtelois du Bicentenaire Roman d'école Neuchâtel (à Cernier uniquement) Les images parlent 1814: Neuchâtel en Suisse	Môtiers et Cernier	4000
Sentier des bornes-frontières	Cerneux-Péquignot	1300
Slow-Val – Centre équilibré	Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel	5000
Festin neuchâtelois	Môtiers et Cernier	500
Tournée Place Two Bi(centenaire)	Canton	1850
<b>TOTAL</b>		<b>30.850</b> Sans compter "Métissage"

### **5.3. Bilan de la communication**

Une vaste campagne de communication a été mise en place pour faire la promotion des festivités du Bicentenaire, en priorité auprès de la population neuchâteloise, mais de manière à sensibiliser aussi hors des frontières cantonales. Pour cela, un mandat a été confié à une agence de communication de La Chaux-de-Fonds, au terme d'un concours sur appel. En plus d'un logo créé par la chancellerie d'Etat, une identité visuelle a été déclinée sur de nombreux supports.

Dès le début 2013, le Canton de Neuchâtel a communiqué en lien avec le Bicentenaire via le site Internet de l'Etat. En outre, il a tenu cinq conférences de presse entre février 2013 et août 2014 et plus d'une dizaine de communiqués de presse ont été diffusés.

La campagne visuelle a été lancée en juin 2014 avec notamment la mise en ligne d'un site Internet spécifique dédié au Bicentenaire et une large distribution du dépliant du programme des festivités. A la rentrée des vacances scolaires, la campagne est montée en puissance: affichage SGA de F12 étendu à tout le canton (du 1<sup>er</sup> au 14 septembre); publication de plusieurs annonces d'une page couleur dans la presse régionale (16 août, 23 août, 3 septembre et 6 septembre) ainsi que de ¼ de pages couleur pour les projets précédant le week-end du Bicentenaire; diffusion de spots sur la télévision régionale (du 24 août au 12 septembre); mise en ligne de bandeaux publicitaires sur les sites Internet respectivement du journal régional (du 18 août au 12 septembre) et de la radio régionale (du 1<sup>er</sup> au 14 septembre).

Un supplément de 16 pages présentant le programme détaillé a été encarté dans le journal régional le 30 août et une fausse UNE du journal régional (recto et verso) a été publiée le 12 septembre pour lancer les festivités du week-end. Des affiches F200 ont été apposées sur les bus TransN (du 1<sup>er</sup> au 14 septembre), cela au titre de prestations en la qualité de partenaire de TransN. A noter également le soutien de Tourisme neuchâtelois par le biais de différents canaux de diffusion. Plusieurs annonces ont par ailleurs été diffusées sur d'autres supports, dont notamment des publicités en ligne durant un mois sur le site de l'agenda de la culture de la Suisse romande (Temps libre).

De leur côté, les porteurs de projets ont également opéré différentes actions de communication.

S'appuyant sur une grande variété de supports, la stratégie de communication a ainsi permis d'informer largement tous les publics.

Les festivités du Bicentenaire ont été bien relayées par les médias régionaux. Les médias nationaux s'y sont également intéressés, à l'instar de la NZZ. Des revues et émissions spécifiques y ont aussi consacré des articles et reportages, dont notamment Migros Magazine, L'Hebdo, Terre et Nature, Bien Vivre, Lyria, et la RTS-radio (émissions "Vertigo" et "Tout un plat").

### **5.4. Bilan des transports**

Un concept "transports", développant tant les aspects transports publics que circulation et parkings pour les véhicules privés, a été établi conjointement par un bureau spécialisé, le service des transports du canton de Neuchâtel et les communes concernées.

Une offre étoffée et bon marché en transports publics a été mise en place mais la population y a peu recouru. En effet, une carte journalière valable sur le réseau Onde verte a été mise en vente aux prix de 6 francs (adultes) et 3 francs (enfants de 6 à 16 ans ou détenteurs d'abonnement demi-tarif). Seules 1412 personnes en ont profité, réparties en 837 cartes journalières enfants ou à tarif réduit, et 575 cartes journalières au tarif adultes, ce qui représente environ 6.4% des visiteurs. Chaque site était atteignable par les transports publics jusqu'à l'heure de fermeture.

Le concept "transports" établi pour l'acheminement des véhicules privés a très bien fonctionné. La police neuchâteloise, la protection civile et le service des ponts et chaussées ont admirablement collaboré et encadré les bénévoles placés sur les routes et parkings.

## 5.5. Bilan financier

L'enveloppe budgétaire, composée pour une moitié par l'apport des sponsors et pour l'autre moitié, par la part de l'Etat, a été parfaitement respectée puisque le bilan financier présente un solde positif de 83.722 francs.

	Dépenses	Recettes
Partenaires		910.660.-
Etat		900.000.-
Vente médaille		13.650.-
Projets	1.145.004,60	
Journée intercantonale	76.274,35	
Journée officielle	130.182,90	
Traitements	158.125,80	
Communication	146.144,40	
Transports	61.517,80	
Matériel sponsors	9.114,15	
Droits d'auteurs	3.033,90	
Divers	11.189,55	
Rétrocession sponsors	42.107,45	
Solde	41.615,10	
<b>Total</b>	<b>1.824.310.-</b>	<b>1.824.310.-</b>

Les montants récoltés par l'Association "Neuchâtel Bicentenaire 2014" via les partenaires ont été intégralement utilisés pour financer les projets.

Le solde a été réparti proportionnellement aux apports entre les partenaires du Bicentenaire et l'Etat, soit respectivement 42.107,45 francs (50,29%) et 41.615,10 francs (49,71%).

## 6. CONCLUSION

Le jury a eu pour tâche de composer le programme du Bicentenaire 2014 en prenant en considération des critères précis. En effet, parmi les 55 dossiers déposés, il a non seulement dû tenir compte de leurs liens avec la thématique mais aussi de leur faisabilité. De plus, les projets retenus devaient répondre aux objectifs fixés par le Conseil d'Etat, qui mettaient notamment l'accent sur une répartition géographique harmonieuse de manifestations devant s'adresser à un public recouvrant toutes les générations.

A l'heure du bilan, le Conseil d'Etat constate avec satisfaction que le but a été globalement atteint et que les festivités ont reçu un accueil chaleureux. Ainsi, le Bicentenaire 2014 a permis de rappeler la signification de la date du 12 septembre 1814 et de l'ancrer dans la succession des événements emblématiques de l'Histoire neuchâteloise. Nombre des manifestations ont donné aussi l'opportunité de mesurer le chemin parcouru en deux siècles.

En outre, le Bicentenaire a su rassembler la population sur les différents sites des festivités et séduire petits et grands grâce à une programmation riche et variée. Ces événements ont permis de renforcer la cohésion cantonale en consolidant le lien d'identité partagée, tout en participant au rayonnement du canton, tant à l'intérieur qu'hors de ses frontières.

Pour conclure, le Conseil d'Etat remercie la population neuchâteloise qui a pris part aux célébrations marquant les 200 ans de l'entrée de notre canton dans la Confédération. Un merci particulier et chaleureux est adressé à toutes celles et tous ceux qui se sont investis comme responsables de projets ou comme bénévoles. Sans eux, la fête n'aurait pas eu lieu et n'aurait pas eu de sens: une commémoration est un acte de mémoire, un regard porté sur le passé mais tourné vers l'avenir, et avant tout, un moment de rassemblement d'une nation. Souhaitons dès lors que cet engagement populaire laisse une trace lumineuse dans toutes les mémoires.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 4 février 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

*Le président,*  
A. RIBAUD

*La chancelière,*  
S. DESPLAND